

Juillet 2015

■ Les données portent sur la campagne 2013 chiffres arrondis *



Tendances issues de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Entre 2010 et 2013, la région Pays de la Loire perd 10 % de ses exploitations et 0,5 % de la surface valorisée par l'agriculture. Les exploitations poursuivent leur agrandissement : les grandes structures représentent désormais plus d'une exploitation sur deux et sont pour les trois quarts sous forme sociétaire.

La diversité des productions végétales et animales demeure une caractéristique de l'agriculture ligérienne. Bien que les grandes cultures gagnent peu à peu du terrain aux dépens des prairies, l'élevage constitue toujours l'orientation dominante, en particulier les secteurs laitier et avicole. L'ensemble des activités agricoles mobilise 67 000 personnes travaillant de façon régulière, à temps complet ou non, sur les exploitations.

En 2013, les Pays de la Loire détiennent 7 % de l'ensemble des exploitations métropolitaines et contribuent à 10 % de la production brute standard (PBS). Pour 100 000 euros de production potentielle, il faut 1,1 UTA en 2013 contre 1,2 UTA en 2010 et 1,5 en 2000.

En 2013, la « ferme Pays de la Loire », c'est notamment : 2 093 000 hectares de surface agricole utilisée, dont

- 1 227 300 ha en superficie fourragère principale (535 500 ha en prairies semées, 401 500 ha en superficie toujours en herbe et 286 000 ha en maïs fourager ...)
- 789 000 ha en céréales et oléoprotéagineux,
- 34 750 ha de vigne et pépinières viticoles,
- 2,55 millions de bovins,
- 36 millions de poulets de chair,
- 1,52 million de porcs.

(*) Hors indication particulière, les données mentionnées concernent l'ensemble des exploitations ; elles sont volontairement arrondies.

Pour en savoir plus :

■ Agreste Primeur 325 - juin 2015

■ Premières tendances du RA 2010 en Pays de la Loire - septembre 2011



L'élevage reste dominant et les exploitations poursuivent leur agrandissement

En 2013, la région compte un peu plus de 31 000 exploitations. L'agriculture occupe un espace important : près de 2 093 000 hectares de superficie agricole utilisée (SAU) et 2 149 000 hectares au total (y compris bâtiments, cours, bois et landes). La SAU valorisée par les agriculteurs a diminué de 0,5 % en trois ans, à l'image de l'échelon national.

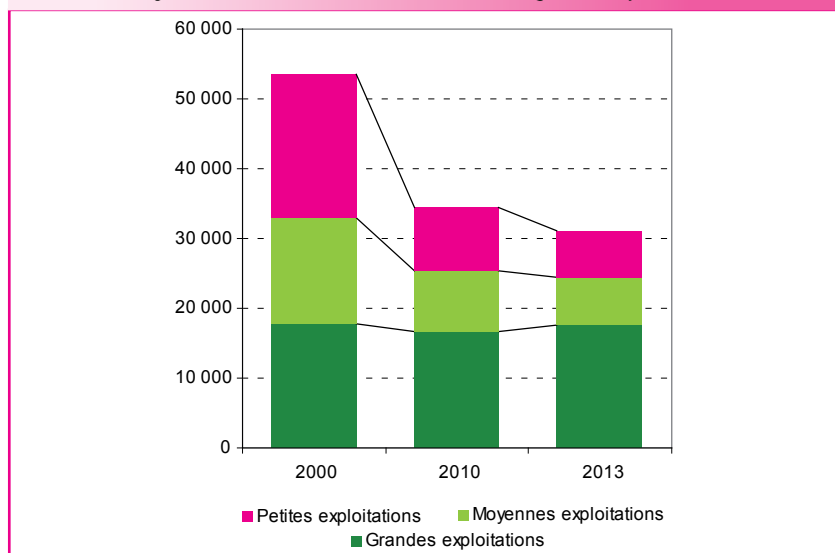
La diminution du nombre des exploitations est un peu plus marquée dans la région (- 9,6 % en trois ans) qu'en France (- 8,1 %). Elle se traduit principalement par la disparition des petites (- 26 %) et des moyennes

exploitations (- 20,5 %). A contrario, les exploitations de grande taille économique (cf. définition p. 4) ont vu leur effectif progresser (+ 5 %) dans tous les départements de la région. La réduction du nombre d'exploitations agricoles tend à ralentir. Entre 2000 et 2010, l'évolution moyenne annuelle était de - 4,3 % dans la région, ce rythme est passé à - 3,3 % pour la période 2010-2013. Il se rapproche ainsi de l'évolution nationale qui s'établit à - 2,8 % pour cette dernière période.

Toutes exploitations confondues, la

Le poids des grandes exploitations se renforce

Les exploitations selon la dimension économique en Pays de la Loire



Source : Agreste - RA 2000 et 2010, ESEA 2013

SAU moyenne est passée de 61 à 67 ha de 2010 à 2013. Au sein des seules exploitations disposant de SAU (96 % des exploitations régionales), la SAU moyenne a parallèlement augmenté de 7 ha (63 ha en 2010 et 70 ha en 2013). Les progressions de surfaces les plus marquées concernent les orientations technico-économiques grandes cultures, viticulture, polyculture-polyélevage et bovins-lait.

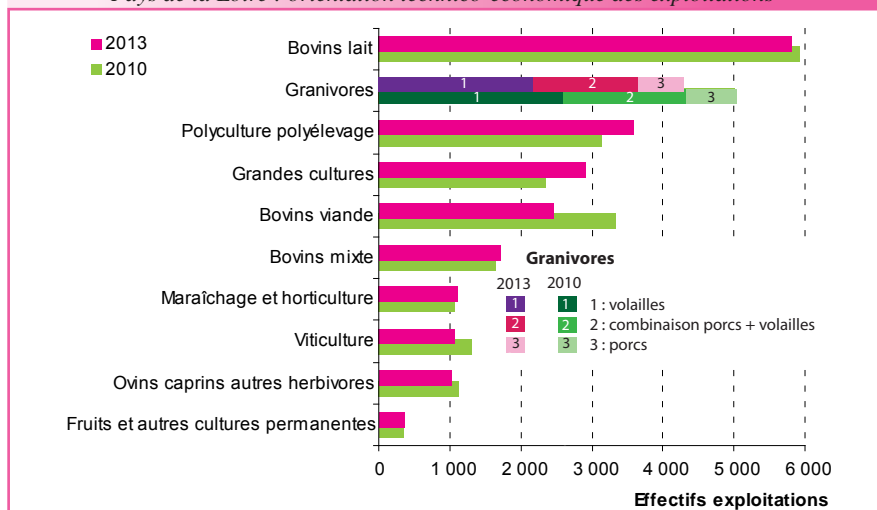
En 2013, près de huit exploitations ligériennes sur dix, soit 24 400, sont de dimension économique moyenne ou grande. En utilisant 94 % de l'emploi total et 97 % de la SAU, elles assurent la quasi-totalité de l'activité agricole (99 % de la production brute - PBS - régionale). Les grandes exploitations (au moins 100 000 euros de PBS) représentent désormais plus d'une exploitation sur deux (56,5 %, + 8 points), près de 80 % des UTA totales, près de 92 % de la PBS régionale et 81 % de la SAU. Les petites et moyennes exploitations font parts égales. Les petites exploitations représentent en 2013 une exploitation sur cinq, alors qu'en 2010 elles pesaient encore pour près de deux sur cinq. L'élevage, en particulier de bovins et de granivores, constitue toujours

l'orientation dominante de l'agriculture ligérienne. Les bovins restent présents dans six exploitations sur dix, les structures spécialisées en production bovine (lait ou/et viande) représentant quatre exploitations sur dix. Depuis 2010, l'évolution du cheptel bovin (-3 %) est contrastée : celui des vaches allaitantes régresse tandis que, dans la perspective de l'abandon des quotas

laitiers, celui des vaches laitières progresse. Certaines orientations (OTEX) voient leur place se consolider : bovins-lait, polyculture-polyélevage, bovins-mixtes, mais aussi grandes cultures et maraîchage. D'autres voient leur fréquence diminuer : bovins-viande, autres herbivores, granivores, cultures pérennes (vigne et arboriculture).

L'élevage, et surtout le bovin, reste dominant

Pays de la Loire : orientation technico-économique des exploitations*



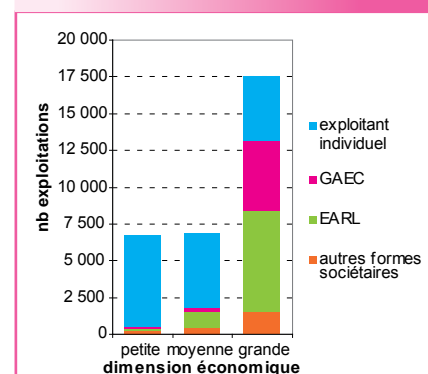
* Champ : moyennes et grandes exploitations
Source : Agreste - RA 2010, ESEA 2013

Les grandes exploitations plébiscitent les formes sociétaires

En 2013, toutes exploitations confondues, une sur deux est sous forme d'entreprise individuelle (51 % contre 56 % en 2010). C'est 15 points d'écart avec le niveau national (66 %). Statut juridique et dimension économique sont étroitement liés. Si l'entreprise individuelle reste l'apanage des petites exploitations (93 %), pour les moyennes ou grandes le ratio tombe à 39 % (44 % en 2010). Mais entre exploitations moyennes ou grandes, de fortes différences perdurent. Parmi les moyennes, trois sur quatre demeurent

sous statut individuel quand il n'y en a plus qu'une sur quatre parmi les grandes. A peine deux exploitations sur dix de taille moyenne sont des EARL contre quatre sur dix parmi les grandes, renforçant ainsi le statut le plus répandu pour ces dernières. La part des GAEC reste faible au sein des moyennes, on y rencontre d'ailleurs plus de sociétés civiles type SCEA. Au contraire, le GAEC ravit la seconde place au rang des statuts pour les exploitations de grande taille.

Statut juridique selon la dimension économique Pays de la Loire - 2013



Source : Agreste - ESEA 2013

L'horticulture des Pays de la Loire maintient son rang national

Environ 645 exploitations ont déclaré des surfaces horticoles en 2013 (horticulteurs et/ou pépiniéristes) dont la moitié situées dans le Maine-et-Loire. Le secteur horticole régional mobilise près de 2 930 ha et 5 200 UTA. Près de 1 130 ha servent à la production de plantes ornementales alors que 1 800 ha sont mis en valeur via la production de plants issus de pépinières. Entre 2010 et 2013, le nombre d'exploitations horticoles et la main d'œuvre (exprimée en UTA) se sont réduits d'environ 10 %. Dans le même laps de temps, l'érosion des surfaces consacrées à l'horticulture atteint 12 %. On dénombre en 2013 près de 400 ha de serres ou abris hauts, chauffés ou non (soit environ 13,5 % des surfaces horticoles régionales).

Avec les régions Rhône-Alpes, Aquitaine et PACA, les Pays de la Loire figurent en tête des régions les plus impliquées dans les filières horticoles. C'est ainsi qu'en 2013, la région représente 13 % des superficies en pépinières, 17 % des surfaces en fleurs et plantes ornementales, près de 15 % des UTA consacrées à cette activité à l'échelle nationale (1^{ère} région pour l'emploi horticole, avant réforme territoriale) alors qu'elle n'héberge que 8,5 % des entreprises horticoles nationales. Ces caractéristiques sont à mettre en relation avec le fait que l'exploitation horticole des Pays de la Loire dispose d'une superficie moyenne importante d'environ 4,5 ha et se démarque de la plupart des autres régions sur ce critère, sachant que la moyenne nationale se situe à 2,6 ha par entreprise.

Les productions de plantes en pots d'une part, de fleurs et de feuillages coupés d'autre part, de boutures et de jeunes plants enfin, mobilisent chacune de l'ordre de 20-22 % des surfaces horticoles ornementales régionales. Viennent ensuite, par ordre décroissant, les plantes vivaces, aromatiques ou aquatiques, les plantes à massifs et enfin la bulbiculture. Les surfaces consacrées aux pépinières le sont avant tout pour les espèces ornementales (près de 84 %) et fruitières (près de 15 %). Le solde des surfaces étant occupé par les pépinières viticoles et forestières.

67 000 emplois permanents sont consacrés à l'agriculture ligérienne en 2013

En Pays de la Loire, l'activité des exploitations agricoles implique de façon régulière 67 000 personnes en 2013, à temps complet ou non. C'est 5 % de moins qu'il y a trois ans. En lien avec l'évolution du nombre d'exploitations, l'emploi permanent baisse de 19 % dans les petites exploitations comme dans les moyennes exploitations. Il progresse de 3 % dans les grandes exploitations, qui concentrent désormais les deux tiers de l'emploi permanent agricole. En équivalent temps plein, les actifs réguliers représentent 53 200 unités de travail annuel (UTA). Emplois non permanents compris, le volume global de travail engagé par les exploitations agricoles est en recul de 1,2 % par an entre 2010

et 2013, au niveau régional comme au niveau national. Dans la région, chaque exploitation emploie en moyenne 2,02 UTA (1,62 en France).

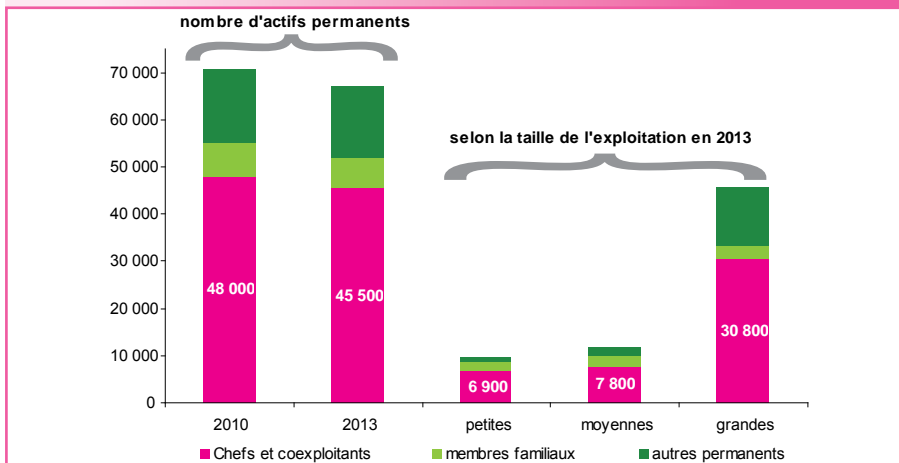
Toutes exploitations confondues, 45 500 chefs d'exploitation, coexploitants et associés fournissent les deux tiers des actifs agricoles permanents. Dans les moyennes et grandes exploitations, ils sont 38 600, et travaillent très majoritairement à temps complet. Les membres de la famille constituent 10 % des actifs, en 2013 comme en 2010 (*). Cette proportion est deux fois plus élevée dans les petites exploitations et deux fois plus faible dans les grandes. A l'inverse, les

actifs permanents employés sur l'exploitation, qui représentent un peu moins d'un quart des actifs, sont trois fois plus représentés dans les grandes exploitations que dans les petites.

Aux 53 200 UTA régulières s'ajoutent notamment 6 500 UTA saisonnières, essentiellement employées par les grandes exploitations. Les deux tiers des saisonniers travaillent dans des exploitations maraîchères, horticoles, viticoles ou fruitières.

(* De nouveaux concepts de main d'œuvre ont été introduits dans l'enquête structure 2013. Ils ont été appliqués a posteriori au recensement agricole 2010, pour permettre des évolutions cohérentes. De ce fait, hormis pour les chefs d'exploitation et coexploitants, la répartition des actifs par catégorie au RA 2010 est différente de celle publiée alors.

Deux actifs permanents sur trois dans les grandes exploitations



Source : Agreste - RA 2010, ESEA 2013

Ensemble des exploitations

31 000 exploitations
67 000 actifs permanents, dont

- 45 500 chefs d'exploitation, coexploitants et associés
- 6 300 membres de la famille du chef d'exploitation
- 15 200 permanents employés par l'exploitation

62 800 UTA totales, dont 53 200 UTA permanentes

Moyennes et grandes exploitations

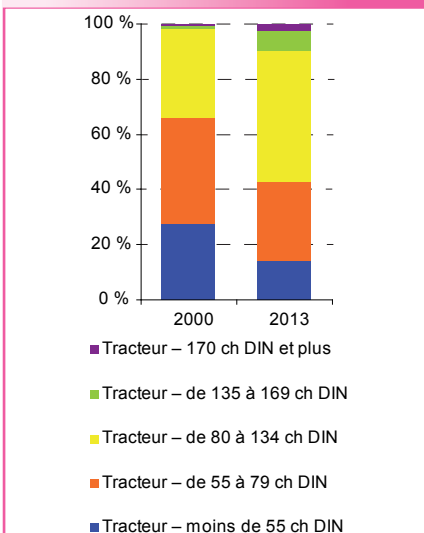
24 400 exploitations
57 400 actifs permanents, dont

- 38 600 chefs d'exploitation, coexploitants et associés
- 4 500 membres de la famille du chef d'exploitation
- 14 300 permanents employés par l'exploitation

59 300 UTA totales, dont 49 800 UTA permanentes

Des gains de productivité soutenus par la mécanisation

Nombre de tracteurs détenus en propriété selon leur puissance



Source : Agreste - RA 2000, ESEA 2013

Entre 2000 et 2013, si le nombre d'exploitations a chuté de 42 % en Pays de la Loire, le nombre de tracteurs (appartenant en propre à l'exploitation) n'a diminué que de 18 %. Mécaniquement, le nombre moyen de tracteurs par exploitation est donc passé de 1,8 à 2,6. Une nouvelle fois, la dimension économique des exploitations joue beaucoup. En effet, en treize ans, ce ratio n'a guère évolué pour les petites (1 en 2013) et les moyennes (2 en 2013). Par contre il est passé dans les grandes exploitations de 2,9 à 3,4.

Dans le même temps, la puissance de ces tracteurs a beaucoup évolué (+ 24 %), les moins de 80 chevaux (66 % en 2000) faisant place au plus de 80 chevaux (57 % en 2013). L'arrivée de tracteurs plus puissants (170 chevaux ou plus) se fait quasi exclusivement sur les grandes exploitations. Au final, la puissance moyenne par hectare de SAU progresse de 5 %. La détention en propre de matériel agri-

Sept hectares sur dix sont exploités en fermage auprès de tiers, comme en 2010.

Cependant, en raison du développement des formes sociétaires, la part des terres prises en location par les exploitations auprès de leurs associés progresse, passant de 13,7 % en 2010 à 18,5 % en 2013. Cette augmentation se fait au détriment du faire-valoir direct qui ne concerne plus désormais qu'un hectare sur dix.

Après le recul de 5 % observé entre 2000 et 2010, les surfaces irrigables enregistrent une progression de 8 % entre 2010 et 2013. Cette hausse concerne surtout les grandes exploitations qui s'équipent pour mieux sécuriser les rendements.

cole (quel qu'il soit) concerne 95 % des moyennes exploitations en 2000 comme en 2013. Pour les petites, ce ratio est passé de 66 % à 74 %. Dans le même temps la détention de matériel en copropriété augmente (de 10 % à 16 % des exploitations concernées), cette évolution étant portée par les grandes exploitations seulement.

A l'inverse, l'utilisation de matériel prove-

nant de l'extérieur (ETA, CUMA, entraide) diminue. Entre 2000 et 2013, le taux d'exploitations déclarant y avoir recours est passé de 70 % à 55 %. Cette tendance se vérifie quelle que soit la dimension économique : de 87 % à 67 % pour les grandes, de 87 % à 45 % pour les moyennes et de 44 % à 30 % pour les petites.

Dans les petites exploitations, 39 % des chefs d'exploitation et coexploitants ont 60 ans ou plus, contre 7 % dans les moyennes et grandes exploitations. Dans les petites structures, 9 % ont moins de 40 ans, contre 22 % dans les moyennes et grandes.

Chiffres clés

	ensemble des exploitations			dont moyennes et grandes		
	2010	2013	évolution	2010	2013	évolution
Nombre d'exploitations	34 358	31 067	- 10 %	25 309	24 382	- 4 %
SAU totale (milliers d'hectares)	2 103	2 093	- 1 %	2 007	2 027	1 %
SAU moyenne (hectares)	61	67	10 %	79	83	5 %
SAU moyenne des "en ayant" (hectares)	63	70	11 %	82	87	5 %
PBS moyenne (milliers d'euros)	159	184	15 %	213	232	9 %
Actifs permanents	73 500	67 000	- 9 %	61 500	57 400	- 7 %
Travail agricole (UTA)	65 158	62 833	- 4 %	60 810	59 269	- 3 %
Nombre moyen d'UTA par exploitation	1,90	2,02	7 %	2,40	2,43	1 %
Chefs d'exploitation et coexploitants	47 985	45 472	- 5 %	38 706	38 593	0 %

Source : Agreste - RA 2010, ESEA 2013

Source : l'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2013 succède au recensement de 2010. 50 000 exploitants agricoles en métropole (soit un dixième des exploitations recensées en 2010) ont été interrogés. En Pays de la Loire, l'échantillon représentatif est constitué de 3100 exploitations.

Définitions

■ **L'exploitation agricole** L'exploitation agricole est une unité économique dont la gestion est indépendante d'une autre unité, qui participe à la production agricole ou au maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales et qui répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole, 20 ares de cultures spécialisées, ou encore une production agricole dépassant certains seuils (une vache ou 6 brebis-mères ou 10 ruches, etc.).

■ **SAU :** Surface Agricole Utilisée

■ **Production brute standard - Orientation technico-économique de l'exploitation (OTEX) - Dimension économique de l'exploitation**
Les surfaces agricoles et les cheptels

sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009 pour les données du recensement agricole 2010 («coefficient 2007»), des valeurs moyennes calculées sur la période 2008 à 2012 pour les données de l'enquête sur la structure des exploitations 2013 («coefficient 2010»).

La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en «moyennes et grandes exploitations», quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en «grandes exploitations» quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard

permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique : OTEX)

■ **UTA :** mesure en équivalent temps complet de l'ensemble du travail fourni sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles. Une UTA correspond à 225 jours de travail dans l'année.

■ **GAEC :** Groupement agricole d'exploitation en commun

■ **EARL :** Entreprise agricole à Responsabilité Limitée



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique 5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2

Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79

Courriel : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

- Directrice régionale : Claudine Lebon
- Directrice de la publication : Patricia Bossard
- Rédaction - composition : SRISE Pays de la Loire
- Dépôt légal à parution

■ ISSN : 1956 - 7499

■ © Agreste 2015